EXPERTISES

NOV. 2018

LES FRANÇAIS ET L'ENVIRONNEMENT

Enquête annuelle vague 5

SYNTHESE

ADEME
Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

CITATION DE CE RAPPORT

ADEME / OpinionWay. 2018/11. Les français et l'environnement – Vague 5. Synthèse. 5 pages.

Cet ouvrage est disponible en ligne www.ademe.fr/mediatheque

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite selon le Code de la propriété intellectuelle (art. L 122-4) et constitue une contrefaçon réprimée par le Code pénal. Seules sont autorisées (art. 122-5) les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé de copiste et non destinées à une utilisation collective, ainsi que les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, pédagogique ou d'information de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, sous réserve, toutefois, du respect des dispositions des articles L 122-10 à L 122-12 du même Code, relatives à la reproduction par reprographie.

Ce document est diffusé par l'ADEME

20, avenue du Grésillé
BP 90406 | 49004 Angers Cedex 01

Numéro de contrat : 18MAR000005

Étude réalisée pour le compte de l'ADEME par : OpinionWay

Coordination technique - ADEME : MARTIN Solange

Direction/Service : Service Economie et prospective – Direction Recherche et Prospective – ADEME (Paris)

Qualité de l'air

La perception de la qualité de l'air en forte baisse, alors que la proportion de personnes ressentant une gêne reste stable

La perception des Français sur la qualité de l'air, relativement stable jusqu'alors, connait en 2018 une forte baisse. 59% des Français estiment qu'en France de façon générale, la qualité de l'air est bonne, soit une baisse de 10 points par rapport à 2017 (-13 points par rapport à 2016). L'écart avec la perception qu'ont les Français de la qualité de l'air près de chez eux atteint cette année 9 points, malgré une baisse notable de cet indicateur également (68%, -7 points depuis 2017).

La dégradation de ces indicateurs semble davantage liée à la médiatisation croissante des impacts des pollutions atmosphériques qu'à une croissance des symptômes chez les personnes : 47% des Français déclarent qu'eux-mêmes ou des proches ont subi des troubles liés à la pollution de l'air en extérieur, soit seulement 1 point de plus qu'en 2017. Du reste, les Français semblent toujours moins bien identifier les conséquences sur la santé des pollutions liées à l'air intérieur, 27% seulement déclarant avoir ressenti ou avoir été témoin chez leurs proches de gênes liées à la qualité de l'air intérieur (-1 point). Dans le détail, les Français redoutent toujours les risques liés à la qualité de l'air intérieur dans les transports (64%, +1 point) et dans les crèches et les écoles (58%, +2 points). En revanche, respectivement moins de la moitié des Français et des actifs déclarent être inquiets au sujet de la qualité de l'air dans leur logement (45%, +1 point) et sur leur lieu de travail (48%, -3 points).

S'agissant des causes de pollution à l'intérieur des habitations, les produits d'entretien demeurent la première source identifiée (58%), affichant même un net regain de méfiance après deux années de baisse consécutives (+6 points depuis 2017). D'autres types de produits viennent ensuite : 49% des Français désignent les diffuseurs de parfum (+1 point), 45% les matériaux de construction et de décoration (-2 points) et 42% le tabac (-1 point). Enfin, alors que la qualité de l'air intérieur est de plus en plus critiquée, 30% des Français identifient l'air extérieur comme une source de pollution pour l'intérieur des habitations (+4 points).

Concernant la pollution de l'air extérieur, les préoccupations des Français se concentrent toujours sur la circulation routière (70%, -2 points) et les activités industrielles (56%, -5 points), ces dernières affichant cependant leur plus faible score depuis le début du baromètre (-8 points depuis 2014). Au contraire, la méfiance envers la pollution issue des activités agricoles concerne de nouveau près de trois Français sur dix (29%, +4 points).

L'acceptabilité sociale de mesures coercitives pour limiter la circulation des véhicules les plus polluants continue d'augmenter

Les mesures visant à aider le développement des solutions de transport alternatives aux véhicules thermiques individuels sont toujours les plus soutenues par les Français. 88% d'entre eux se déclarent ainsi favorables à la gratuité des transports en commun en cas de pic de pollution, alors que la mesure n'est plus pratiquée dans l'agglomération parisienne. Plus globalement, 86% des Français se déclarent favorables au développement des réseaux de transport en commun, 82% à la mise en place de mesures favorisant les déplacements à pied et 81% à la mise en place de mesures favorisant la circulation à vélo. Cependant, deux mesures qui ont eu un écho dans l'actualité récente enregistrent chacune une baisse notable :

- Le soutien à la limitation de la vitesse maximale dans les centres-villes chute de 5 points en un an (67%), alors que la vitesse maximale autorisée sur les routes à double sens sans séparateur central est passé de 90 à 80 km/h au 1er juillet 2018 ;
- Dans le même temps, le développement de systèmes d'autos en libre-service perd 6 points (65%), alors que le système Autolib' desservant l'agglomération parisienne a été fermé le 1er août 2018.

Les Français se montrent toutefois toujours plus réceptifs envers des mesures coercitives pour lutter contre les pollutions atmosphériques. Ainsi, à la fois l'hypothèse d'une interdiction tout l'année de la circulation des véhicules les plus polluants[1] et celle d'une mise en place de la circulation différenciée[2] reçoivent leur meilleur score depuis la création du baromètre, respectivement 54% (+6 points depuis 2017, +14 points depuis 2014) et 53% (+4 points depuis 2017, +18 points depuis 2014) des Français s'y déclarant favorables. Même la mise en place de péages dans les villes, la moins populaire de toutes les mesures testées, enregistre une hausse cette année (24%, +3 points).

La proportion de Français qui utilisent le bois comme mode de chauffage principal continue de décroitre (10%, -5 points depuis 2016), bien que les utilisateurs du bois comme mode de chauffage reste aussi nombreux (33%, stable). De plus, certaines pratiques qui aident à réduire la pollution de l'air générée par le chauffage au bois sont de plus en plus diffusées par les Français qui l'utilisent : 59% d'entre eux veillent à assurer la qualité d'entretien de l'appareil et des conduits (+5 points), tandis que 56% prennent garde à la durée de séchage du bois avant son utilisation (+4 points). Si les autres pratiques sont globalement en légère baisse, la proportion de personnes ne prenant aucune précaution baisse sensiblement (7%, -5 points). Pour autant une majorité des personnes utilisant le bois comme mode de chauffage se déclare étonnée qu'il soit responsable de 29% à 47% des émissions de particules fines (56%, +8 points). 11% de ces utilisateurs estiment encore que cette information est fausse (stable).

De façon générale, la pratique des actions permettant d'améliorer la qualité de l'air dans son logement est en baisse. L'habitude d'aérer quotidiennement son logement reste toujours la plus répandue (82%, -2 points), plus de la moitié des Français prenant également soin de bien évacuer l'humidité intérieure (59%, -1 point). Si la limitation de l'utilisation des diffuseurs de parfum et de désodorisant affiche une progression de 4 points par rapport à 2017 (49%), les autres pratiques sont en recul.

Energies renouvelables

Un soutien aux ENR fort chez les Français, malgré une moins grande reconnaissance de leurs apports

Une majorité écrasante des Français se déclare toujours favorable au développement des ENR (92%, -1 point), la moitié se déclarant *tout à fait favorable* (stable). Dans le détail, et quelle que soit l'acception des filières énergétiques incluses par l'énergie biomasse (filière bois ou filière biogaz et biocarburant), le soutien à l'énergie solaire continue de croitre, au moins 60% plaidant pour son développement. Au contraire, l'énergie éolienne bénéficie d'un soutien réduit dans la population (36% pour les deux acceptions, -3 points) et se voit même de nouveau devancée par les énergies de la mer (au moins 39%).

La prédominance de l'énergie solaire se confirme une nouvelle fois dans les qualités que les Français attribuent à chaque filière énergétique, cette énergie n'étant dominée que sur la perception de la

[1] Jusqu'en 2016, l'item « Interdiction toute l'année de la circulation des véhicules les plus polluants sur une partie de la ville ou de l'agglomération (poids lourds, 2 roues, véhicules personnels, véhicules utilitaires légers) en fonction de leur vignette CRIT'Air » était libellé : « Interdiction toute l'année de la circulation des véhicules les plus anciens sur une partie de la ville ou de l'agglomération »

[2] Jusqu'en 2016, l'item « Mise en place de la circulation différenciée (c'est-à-dire que, en cas de pic de pollution, seuls certains véhicules à moteur peuvent circuler en fonction du numéro de leur vignette CRIT'Air.) » était alors libellé « Mise en place de la circulation alternée (c'est à dire que pendant un jour, en cas de pic de pollution, seuls les certains véhicules à moteur dont le numéro de plaque minéralogique est impair peuvent circuler et que le jour suivant seuls les véhicules dont le numéro de plaque minéralogique est pair peuvent le faire)»

performance par la filière nucléaire. De plus, l'énergie solaire affiche une progression globale de la perception de ses qualités, au contraire de l'énergie éolienne, dont la perception se dégrade globalement. Les différentes acceptions des filières énergétiques relevant de l'énergie biomasse inspirent des réactions très différentes chez les Français. Entendue comme la filière énergétique du bois, l'énergie biomasse recueille le soutien de 7% de la population, soit 8 points de moins qu'en 2017, quand aucune précision n'était donnée au sujet de l'énergie biomasse. Au contraire, 19% de la population se déclarent favorables au développement de l'énergie biomasse lorsqu'elle recouvre les filières biogaz et bio-carburants. Dans l'ensemble, le sentiment que les ENR pourraient couvrir tous les besoins en énergie dans une vingtaine d'année baisse pour tous les secteurs évoqués : 67% pour l'habitat et les immeubles de bureau (-4 points depuis 2017, -8 points depuis 2015), 64% pour les transports (-2 points depuis 2017, -5 points depuis 2015). Moins de la moitié des Français estime que cela pourrait également être le cas pour les besoins en énergie des activités industrielles (47%, -2 points depuis 2017).

De même, les Français reconnaissent de moins en moins de qualités aux énergies renouvelables en général. 57% de la population estiment tout de même que les ENR permettent de lutter contre le réchauffement climatique (-1 point), constituant pour la première fois depuis le début du baromètre le premier avantage attribué aux ENR. Deux autres avantages sont avancés par une majorité des Français : 56% estiment qu'elles évitent la pollution de l'air, des sols et de l'eau (-4 points) et 56% qu'elles sont des ressources qui seront toujours disponibles (stable).

Au contraire, certaines caractéristiques des ENR sont de plus en plus critiquées. Les Français redoutent ainsi l'intermittence inhérente à la production de certaines ENR (43%, +7 points). Les Français remettent également de plus en plus en cause l'apport environnemental des ENR : 34% pointent des impacts sur les paysages et la biodiversité (+3 points) et 27% déclarent qu'elles ne sont pas vraiment écologiques (+4 points). Cependant, les questions financières sont moins évoquées que par le passé. L'investissement nécessaire au développement des ENR est toujours le premier inconvénient cité (47%) mais affiche une baisse constante depuis la création du baromètre (-13 points depuis 2014), de même que l'évocation d'un faible rendement des ENR (34%, -13 points depuis 2014).

Toutefois, dans la lignée du soutien d'une grande majorité des Français pour le développement des ENR, 85% de la population considèrent que même si elle coûte un peu plus cher, la production locale d'énergie d'origine renouvelable est souhaitable (-1 point), 26% jugeant qu'elle est *très* souhaitable. Concrètement, une majorité des Français déclare également qu'ils seraient prêts à payer plus cher leur énergie pour qu'elle soit d'origine renouvelable (65%, stable). En moyenne, les Français seraient prêts à payer 10,2% de plus par rapport à leur budget énergie actuel (+0,8 point par rapport à 2017).

Enfin, plus de la moitié des Français déclarent qu'ils seraient prêts à soutenir le développement des ENR dans leur région en investissant une partie de leur épargne (54%), bien que cette proportion continue de s'éroder (-2 points depuis 2017, -6 points depuis 2015). Pour autant, la connaissance des opportunités de réaliser de tels investissements ne s'améliore toujours pas : seulement 6% des Français déclarent en avoir entendu parler (6%, -1 point).

Une majorité des Français accepterait l'installation d'une centrale photovoltaïque ou la production d'hydrogène près de chez eux

Pour chacune des filières de production d'ENR, une proportion stable des Français accepterait qu'une centrale soit installée à moins d'un kilomètre de leur domicile. 90% d'entre eux l'affirment pour des installations solaires (+1 point), 29% n'exprimant aucune réserve sur la taille de cette installation. Comme en 2017, la deuxième filière la plus tolérée est la production d'hydrogène d'origine renouvelable (56%, +1 point)[3]. L'éolien et la méthanisation sont moins bien tolérés : respectivement 43% et 35%

[3] Depuis 2017, il est mentionné : « Il est possible de produire de l'hydrogène à partir d'électricité renouvelable »

des Français accepteraient qu'une installation de chacune de ces filière (chiffre stable dans les deux cas). Ces chiffres doivent cependant être nuancés : plus d'un quart des Français déclarent simplement que leur zone d'habitation ne peut pas accueillir un parc éolien ou une centrale de méthanisation, dans la mesure où leur logement est entouré d'autres habitations dans un rayon d'un kilomètre (respectivement 26% et 29%).

Trois quarts des personnes qui refuseraient qu'un parc éolien soit installé à proximité de chez eux évoquent les nuisances sonores pour expliquer leur refus (75%, +2 points), plus d'une moitié évoquant également des raisons esthétiques. On note également une forte progression du sentiment que les éoliennes sont dangereuses pour les oiseaux (35%, +9 points depuis 2017).

Energie à domicile

Des travaux de rénovation énergétique qui apparaissent souvent nécessaire, bien que la perception de leur intérêt économique faiblisse

Toujours plus de la moitié des Français estiment que des travaux de rénovation énergétique sont nécessaires dans leur logement (59%, +2 points), en premier lieu des travaux isolation. 24% d'entre eux estiment ainsi qu'une amélioration de l'isolation des murs donnant sur l'extérieur devrait être améliorée chez eux (-1 point), tandis que 22% expriment la même chose concernant l'isolation de la toiture et des combles (+1 point), les autres travaux étant cités pas une proportion relativement stable des Français. Un tiers des Français concernés déclare avoir l'intention de réaliser ces travaux (32%, stable), et plus de la moitié de ces derniers envisagent de les réaliser dans l'année à venir (56%, -3 points).

Parmi les Français qui estiment que des travaux sont nécessaire mais ne compte pas les réaliser, ou du moins pas dans les douze mois à venir, davantage qu'en 2017 expriment des doutes sur les économies qu'ils pourraient en tirer (22%, +4 points). Les raisons principales des renoncements à effectuer ces travaux restent cependant le manque de fonds disponibles (40%, -5 points) et le statut de locataire (stable).

Une proportion stable des Français déclare avoir l'intention d'investir dans les ENR dans les douze prochains mois (17%). Confirmant la bonne image qu'ils en ont, les Français privilégient les filières solaires : 43% voudraient investir dans le solaire photovoltaïque (+13 points) et 25% dans le solaire thermique (+6 points). Plus globalement, deux Français sur trois sont désormais intéressés par l'idée de produire et d'autoconsommer leur propre électricité d'origine photovoltaïque (66%, +1 point), 30% déclarant toujours qu'ils auraient pour but d'être autonome à 100% (stable).

Faire de petits gestes pour économiser l'énergie reste une pratique très courante chez les Français, les habitudes d'économie sur le chauffage suivent des trajectoires diverses

Les impératifs d'économie d'énergie sont toujours présents à l'esprit des Français : 95% déclarent pratiquer au moins une action visant à limiter leur consommation énergétique. Après une période de recul, certaines économies liées au chauffage enregistrent une hausse par rapport à 2017. 54% des Français déclarent ainsi baisser ou éteindre le chauffage quand ils s'absentent plus de 48h (+3 points) et 50% indiquent moins chauffer les pièces inoccupées (+3 points). La baisse observée concernant la transition vers les ampoules LED ou fluocompactes, après une période de stabilité (59%, -5 points), est à nuancer : la question portait jusqu'à l'année dernière sur « les ampoules à économie d'énergie de façon plus générale ». Dans l'ensemble, l'écart générationnel est toujours aussi important concernant la diffusion de ces pratiques.

L’ADEME EN BREF

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Elle met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale. L’Agence aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, les économies de matières premières, la qualité de l'air, la lutte contre le bruit, la transition vers l’économie circulaire et la lutte contre le gaspillage alimentaire.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de la Transition Écologique et Solidaire et du ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

LES COLLECTIONS
DE L’ADEME

ILS L’ONT FAIT
L’ADEME catalyseur : Les acteurs témoignent de leurs expériences et partagent leur savoir-faire.

EXPERTISES
L’ADEME expert : Elle rend compte des résultats de recherches, études et réalisations collectives menées sous son regard.

FAITS ET CHIFFRES
L’ADEME référent : Elle fournit des analyses objectives à partir d’indicateurs chiffrés régulièrement mis à jour.

CLÉS POUR AGIR
L’ADEME facilitateur : Elle élabore des guides pratiques pour aider les acteurs à mettre en œuvre leurs projets de façon méthodique et/ou en conformité avec la réglementation.

HORIZONS
L’ADEME tournée vers l’avenir : Elle propose une vision prospective et réaliste des enjeux de la transition énergétique et écologique, pour un futur désirable à construire ensemble.

EXPERTISES

LES FRANÇAIS ET L'ENVIRONNEMENT

L'enquête sur les Français et l'environnement est la répétition d'un baromètre initié par l'ADEME en 2014. Une enquête par sondage a été administrée à un échantillon de 1000 personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus, constitué selon la méthode des quotas, au regard des critères de sexe, d'âge, de catégorie socioprofessionnelle, de catégorie d'agglomération et de région de résidence. Chaque année, la passation du questionnaire à lieu au mois de septembre. Cette enquête traite spécifiquement de la qualité de l'air, des énergies renouvelables et des économies d'énergie à domicile.

ADEME
Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

www.ademe.fr